Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 056-215600537-20260511-20260511038-DE

Département du Morbihan

M a i r i e
E L V E N
-56250-

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le lundi 11 mai à 19h30, le conseil municipal de la commune d'ELVEN, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'ELVEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc LE TRIONNAIRE, Maire.

- Date de convocation du conseil municipal : 5 mai 2026

Présents (26) : M. LE TRIONNAIRE, M. CONAN, Mme MALINGE, M. RYO, Mme MAINGUY, M. ROUMAGNAC, Mme RENAULT, M. BALLIER, Mme THIBAULT, M. SIMON, M. NOIRBENT, Mme ETTINGER, Mme LE BRETON, M. SIG, Mme CARD, M. DANO, M. TERRY, Mme PICARD, M. JORDAN, Mme LASSERRE, Mme BREDOUX, M. ONNILLON, Mme LE BOTERFF, Mme PAVAGEAU, M. LE BOTERFF, Mme LE VIAVANT.
Absents excusés (3) : M. GERARD (pouvoir à M. SIMON), Mme LE BLEVENEC (pouvoir à Mme MAINGUY), Mme LE ROUZIC (pouvoir à M. TERRY).
Quorum (15) : Atteint
Secrétaire de séance : Marine BREDOUX

2026/038 Attribution d'une subvention pour l'accueil du Trophée Centre Morbihan

L'Union Cycliste Internationale (UCI) a classé la course cycliste Trophée Centre Morbihan (TCM) comme épreuve comptant pour la Coupe des Nations Juniors.

En septembre 2025, la commune d'Elven a été sollicitée pour être ville départ et arrivée de la 1ère étape de cette course qui aura lieu le samedi 30 mai 2026 (information donnée au conseil municipal du 4 novembre 2025). A ce titre, conformément à la convention ville départ / arrivée du TCM, la participation financière pour l'accueil de cette étape est fixée à 15 000€.

L'association du TCM a sollicité Golfe du Morbihan – Vannes agglomération à hauteur de 10 000 € pour l'organisation de cet évènement (projet de décision du bureau communautaire du 12 mai 2026).

Aussi, la participation communale pour l'accueil de cette course cycliste s'établit à 5 000 €.

Considérant sa politique de soutien au développement du sport chez les jeunes,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 5 000 € TTC au comité d'organisation du Trophée Centre Morbihan pour l'accueil de la 1ère étape (Départ et Arrivée) de l'édition 2026 de sa course cycliste.
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026.
- **DE DONNER** tout pouvoir à M. le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.

Pour : 29 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Fait à ELVEN, le 18 mai 2026

Le Maire
Luc LE TRIONNAIRE

La secrétaire de séance
Marine BREDOUX

Signé par : LUC LE TRIONNAIRE
Date : 22/05/2026
Qualité : MAIRE

Signé par : MARINE BREDOUX
Date : 26/05/2026
Qualité : Signature2_Delibs_1444